



COMMUNIQUÉ DE PRESSE – jeudi 13 août 2020

OBJET : Nouveau marquage cycliste

Une nouvelle signalisation fait progressivement son apparition en centre-ville, sur le pont Louis-Philippe, mais aussi dans plusieurs rues des quartiers de Cabessut, Terre-Rouge et Bégoux. Des marquages jaunes indiquent aux automobilistes qu'ils doivent partager la voie avec les cyclistes, et parfois même leur laisser la priorité. L'objectif est de faciliter le positionnement des cyclistes sur la chaussée et les rendre plus visibles aux yeux des automobilistes, désormais clairement invités à ralentir pour sécuriser les autres usagers de la route et faire une plus grande place aux vélos.

Ces aménagements font partie d'une série de mesures expérimentales, prévues dans le cadre de la première phase du plan Vélo et mobilités actives. Une des mesures de lancement était de sécuriser et assurer la continuité des itinéraires cyclables. Des panneaux d'information sur l'usage de la route et les comportements appropriés seront prochainement posés.

La Ville de Cahors et le Grand Cahors, engagés sur le chemin de la transition vont organiser en suivant des réunions de concertation et de co-construction cet automne.

En parallèle de cette nouvelle signalisation, à partir du 1^{er} septembre, le Grand Cahors met en œuvre un dispositif d'aide à l'achat de vélos. Ce dispositif est complémentaire des aides déjà existantes (Etat, Région, Département). Les aides du Grand Cahors de 50 € à 100 € pour un vélo classique pourront atteindre 150 à 200 € pour un VAE (Vélo à assistance électrique). Une campagne de communication et d'information sur les modalités sera lancée début septembre.

Info presse : 05 65 20 87 91